

**COMMISSION SUR LES TRANSPORTS,
LES DÉPLACEMENTS DURABLES ET LA SÉCURITÉ**

PROCÈS-VERBAL

15e séance tenue le 3 février 2021 à 16 h

Vidéoconférence

PRÉSENCES :

Membres

Audrey Bureau, présidente – Conseillère, district d’Aylmer (n° 1)
Daniel Champagne, vice-président – Conseiller, district du Versant (n° 13)
Pierre Lanthier – Conseiller, district de Bellevue (n° 14)
France Legault – Citoyenne
Marcel Fallu – Citoyen
Jean-Luc Bourdages - Citoyen

Secrétaire

Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions

Ressources internes

Mathieu Bélanger – Directeur, service de l’urbanisme et du développement durable
Fabio Jiménez – Directeur adjoint, planification et gestion du territoire
Nadine Lafond – Responsable, planification des transports
François Pirart – Coordonnateur, planification des transports
Jean Audet – Directeur, service des infrastructures
Claude Martine – Chef de division, circulation et sécurité routière

Ressource externe

Sandrine Poteau – Société de transport de l’Outaouais

Autres membres du conseil municipal

Mike Duggan – Conseiller, district de Deschênes (n° 3)
Jocelyn Blondin – Conseiller, district de Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau (n° 5)

ABSENCES :

Membres

Marion Maurin – Organisme, transports urbains et déplacements durables
François Lacerte-Gagnon – Organisme, transports urbains et déplacements durables

Ressource interne

Catherine Marchand – Directrice Module, aménagement du territoire et développement économique

Séance publique

16 h 01

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 16 h 01.

2. Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.



PRÉSIDENTE



SECRÉTAIRE

3. Approbation et signature du procès-verbal de la 14^e séance tenue le 25 novembre 2020

On mentionne qu'une coquille s'est glissée à la page 5, puisque l'école sur la rue Samuel-Edey est une école secondaire, et non primaire.

Le procès-verbal de la 14^e séance tenue le 25 novembre 2020 est approuvé par les membres et sera signé par la présidente.

La présidente en profite pour souligner la nomination d'un nouveau membre provenant d'un organisme impliqué dans des dossiers de transport urbain et de déplacement durable, François Lacerte-Gagnon. Il sera présent à la prochaine séance de la Commission.

Elle annonce ensuite que Ludovic Arès a démissionné de ses fonctions de membre citoyen, puisqu'il quitte la région de l'Outaouais pour des raisons professionnelles. Elle le remercie pour son temps consacré à la Commission, et lui souhaite bonne continuation.

Elle annonce également que Marion Maurin, membre provenant d'un organisme impliqué dans des dossiers de transport urbain et de déplacement durable, quittera ses fonctions de directrice générale chez MOBI-O. Une nouvelle candidature est donc à venir.

Elle fait un bref retour sur la Politique sur les mesures de modération de la vitesse en milieu rural. Ce dossier a été présenté il y a deux semaines au comité plénier, et ce dernier s'est dit fort satisfait du travail de la Commission. Seul bémol, on souhaite que soit évaluée une bonification des radars pédagogiques sur le territoire de la Ville. Un retour à la Commission de la Politique sur les mesures de modération de la vitesse en milieu rural est prévu au plan de travail au mois de juin 2021, mais le conseil souhaiterait que ce sujet soit traité plus rapidement. Sinon, dans l'ensemble, toutes les recommandations de la Commission seront adoptées par le conseil à sa séance du 16 février 2021.

4. Période de questions des personnes intéressées

Une question adressée à la Commission a été envoyée par Sylvain Michaud, et est lue par le secrétaire :

« Dans un communiqué le 25 novembre dernier, la Ville de Gatineau a annoncé l'acquisition prochaine de 17 bornes de recharge pour sa flotte de véhicules électriques suite à la décision du conseil d'électrifier une partie de la flotte de véhicules légers d'ici 2021. Bravo! C'est un engagement qui témoigne à ses citoyens de la volonté de la Ville de réduire ses émissions de GES et de les inviter à la suivre en ce sens pour leurs véhicules personnels.

La localisation prévue de ces bornes de niveau 2 porte à croire qu'elles seront largement utilisées par les employés et les usagers de par leur vitesse de recharge plus lente que les BRCC (bornes rapides à courant continu). La recharge à domicile étant la solution la plus appropriée pour les électromobilistes, cela demeure un enjeu pour les locataires et les gens en condo. Dans ce contexte, la CTDDS qui travaille sur un plan de déploiement de bornes de recharge sur le territoire de la Ville en 2021 a-t-elle envisagé l'option des bornes de rue? ».

La présidente répond que la Commission se penchera sur la question des bornes de recharge électrique en 2021 et 2022. Pour l'instant, elle n'a pas d'éléments de réponse, puisque les travaux n'ont pas commencé. Elle précise que l'expertise de l'Association des Véhicules électriques du Québec (AVÉQ) de l'Outaouais sera sollicitée dans cette démarche, et que cette association sera contactée au moment opportun.

5. Bilan du Plan directeur du réseau cyclable

Le bilan du Plan directeur du réseau cyclable offre aux membres un état de son avancement, et des actions réalisées et à venir.

Le document *PowerPoint* « Bilan du Plan directeur du réseau cyclable 2019-2020 » est présenté aux membres.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Principales réalisations en 2019-2020, divisées en cinq volets :
 - Environnement cyclable;
 - Encouragement;
 - Éducation;
 - Encadrement;
 - Planification et réalisation.
- Planification pour 2021;
- Impacts de la Covid sur l'état d'avancement.

Après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés concernant, entre autres :

- On demande quelles mesures ont été prises dans les dernières années pour améliorer l'entretien du réseau cyclable. On répond qu'une ressource analyse l'état des sentiers et est affectée à la réalisation d'un programme de réfection. Quatre sentiers importants feront l'objet d'une réfection l'été prochain, et d'autres suivront au cours des prochaines années;
- On demande quand sera réalisé l'ajout des 12 km de liens cyclables manquants sur les 26 km prévus l'an dernier, et comment s'assurer de respecter les investissements et la cible de 135 km de nouveaux liens cyclables prévus sur cinq ans. On répond que de nouvelles ressources ont été affectées à ce projet à la fin de 2019, et que plusieurs études ont depuis été réalisées, ce qui accélèrera la réalisation de nombreux kilomètres de liens cyclables. La réalisation des 12 km manquants sera étalée dans les années à venir, et l'objectif de 135 km de nouveaux liens cyclables d'ici 2025 est toujours ciblé;
- On souhaite que soient inaugurés certains liens cyclables significatifs, pour démontrer l'engagement de la Ville au Plan directeur du réseau cyclable;
- Une étude de faisabilité pour le tronçon de réfection sur le boulevard Lucerne près de l'école Brébeuf a été réalisée et ce projet continuera d'évoluer en 2021. Il faudra s'assurer que ce tronçon s'arrime au plan du projet de tramway. On demande d'insister auprès des services municipaux pour une réalisation rapide de ce tronçon qui créera un lien sécuritaire entre Aylmer et le centre-ville de Gatineau;
- Le sentier informel, entre l'extrémité ouest du boulevard Louise-Campagna et le sentier des Pionniers, mériterait d'être formalisé pour le rendre plus sécuritaire. Ce petit tronçon serait utile à un grand nombre d'utilisateurs. Certains enjeux environnementaux retardent sa réalisation;
- La présidente invite les membres à la contacter directement pour discuter de tronçons particuliers, car ce n'est pas dans le mandat de la Commission;
- Les accotements sur les chemins St-Thomas et Chambord devront être améliorés pour permettre des liens cyclables sécuritaires. L'arrimage de ces liens avec les projets de développement projetés dans le secteur viendra plus tard;
- Le possible lien nord-sud sous l'autoroute 50 a été identifié à la fin des années 2000, mais celui-ci ne figure plus dans le nouveau plan directeur et aucun budget ne lui a été attribué en raison d'un doute sur sa faisabilité;
- L'ajout d'un lien cyclable sur le boulevard des Allumettières entre la rue Morin et l'autoroute 50 est prévu pour 2022.

6. Guide de conception des aménagements cyclables

La présentation offre un suivi sur les analyses en cours en lien avec l'action 1.7 du guide, soit de développer un guide de conception des aménagements cyclables destiné aux aménagistes, ingénieurs et autres professionnels.

Le document *PowerPoint* « Guide de conception des aménagements cyclables » est présenté aux membres.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Objectif du guide;
- Principes fondamentaux;
- Éléments préliminaires du guide :
 - Objectifs;
 - Contexte d'implantation;
 - Critères de décision.

- Prochaines étapes.

Après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés concernant, entre autres :

- On demande s'il y a arrimage de la signalisation et de la gestion des intersections le long des liens cyclables entre les différents acteurs, soit la Commission de la Capitale nationale (CCN), le ministère des Transports du Québec (MTQ) et la Ville de Gatineau. On répond que la Ville ne décide pas à 100 % pour les aménagements ou les bonifications sur les tronçons de la responsabilité du MTQ, mais elle collabore et essaie d'influencer les choix selon ses connaissances des enjeux. La CCN possède son propre guide d'aménagement, et la Ville doit tenir compte de ces lignes directrices. Dans tous les cas, les projets sont travaillés en collaboration entre les différentes instances;
- On demande si les attentes de répétitions et de configurations, dites de comportement, ont été considérées dans les critères de décision de l'interdiction du virage à droite au feu rouge. On propose d'envoyer un document à ce sujet. On répond que ce n'est pas le cas pour les usages piétons et cyclistes, et qu'il s'agirait d'un bon point à considérer pour certaines intersections spécifiques;
- Certaines zones à l'extérieur d'une intersection peuvent parfois être plus problématiques qu'une intersection gérée par des feux. Les pistes bidirectionnelles croisant des entrées charretières en milieu commercial constituent de potentielles zones de conflit. Le marquage à ces endroits devra faire l'objet de renforcement. Au-delà du marquage, ces pistes pourraient être surélevées à la hauteur du trottoir, ou servir de dos d'âne aux automobilistes;
- Certains projets de *retrofit* des infrastructures cyclables municipales sont en cours, mais la plupart sont en phase d'analyse. La mise en application sera précisée dans le guide. On demande de revenir à la Commission au mois de mai avec un échéancier et des estimations budgétaires.

Les membres prennent une pause de 25 minutes.

Séance huis clos

17 h 50

7. Bilan 2019-2020 et proposition de plan d'action 2021

Le document *PowerPoint* « Bilan 2019-2020 – Proposition de plan d'action 2021 » est présenté aux membres.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Contexte;
- Mandat, rôle et responsabilité;
- Composition de la Commission;
- Bilan du plan d'action 2019-2020;
- Proposition de plan de travail 2021.

Pendant et après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés concernant, entre autres :

- Un avis de présentation pour l'ajout d'un 10^e membre provenant du milieu de la mobilité réduite a été déposé à la dernière séance du conseil. Le vote du conseil pour l'ajout de ce 10^e membre se tiendra à la séance du 16 février;
- Un membre souligne que l'ajout d'un 10^e membre ayant une connaissance des enjeux liés aux personnes à mobilité réduite est pertinent, car des connaissances techniques en ce domaine sont nécessaires et se prêtent bien au mandat de la Commission. On répond que l'ajout de ce 10^e membre élargirait le rôle et les responsabilités de la Commission, que la Commission doit déjà considérer les principes de transversalité prévus aux statuts et règlements, et que cet ajout ouvrirait la porte à d'autres commissions souhaitant l'ajout de membres issus de milieux spécifiques;
- L'administration apporte un bémol à l'ajout du point 8 (Examiner les modes de compensation des déplacements pour les commissions) au plan de travail 2021. Ce point, souhaité par la présidente, a été ajouté en préparation de la séance de ce soir en vue de discussion par les membres de la

commission, mais des validations sont requises avant d'être inscrit définitivement au plan de travail 2021;

- Les services de l'environnement, des infrastructures et de l'urbanisme et du développement durable proposent d'inscrire le dossier du plan de déploiement des bornes de recharge électrique dans celui du Plan climat, en cours de planification par le service de l'environnement. L'état de la situation et les analyses qui seront réalisées dans le cadre du Plan climat au cours de l'été 2021 alimenteront ensuite les travaux de la Commission concernant les bornes de recharge pour les véhicules électriques;
- On souhaite que les radars pédagogiques soient déplacés chaque année, et que le point 6 au plan de travail soit présenté à la Commission plus rapidement qu'en juin. Le dossier des radars pédagogiques est prioritaire pour l'ensemble des membres du conseil. On répond que cette demande a été reçue durant l'élaboration du plan de travail, mais qu'il sera difficile d'y satisfaire en raison de l'ensemble des dossiers à traiter, dont plusieurs en communs avec le Service de l'urbanisme et du développement durable et qui mobilisent les mêmes équipes que celles qui travaillent sur les radars pédagogiques. Concernant le déplacement des radars pédagogiques, il est nécessaire de s'assurer en premier lieu d'obtenir des données fiables avant un possible déploiement de radars additionnels. Le déplacement de radars pédagogiques crée nécessairement des impacts à d'autres endroits. On demande d'évaluer la possibilité de devancer le dossier des radars pédagogiques à la séance du mois de mai, au lieu de juin, et d'en informer la Commission par la suite;
- La priorisation des dossiers est une proposition de l'administration sur la base de l'avancement des dossiers déjà en cours. D'autres dossiers se sont ajoutés suivant des propositions de la présidente et pour fins de discussion des membres, notamment les modes de compensation des déplacements pour les commissions. La proposition présentée à la Commission vise à recommander au conseil un plan de travail réaliste selon la capacité de livrer des services dans les échéanciers présentés. Le conseil décidera s'il est d'accord avec cette recommandation;
- Il est mentionné qu'une rencontre annuelle des présidences des comités et commissions est d'autant plus pertinente pour prioriser les dossiers en fonction des priorités du conseil et pour permettre aux comités et commissions de travailler de façon intégrée.
- On mentionne que le conseil estime que le cheminement du dossier sur la Politique de gestion sur les trottoirs et passages pour piétons en milieu bâti n'avance pas à la vitesse désirée. On demande s'il est possible de le devancer avant la séance prévue du mois de septembre. Cette séance est par ailleurs très chargée. Le directeur du Service des infrastructures est ouvert à devancer ce dossier possiblement au mois de juin ou août.

R-CTDDS-2020-02-03/01

La Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité recommande au conseil d'adopter le Bilan du plan d'action 2019-2020 et le Plan de travail 2021 présenté à la Commission, et que soient examinés les points suivants :

- L'ajout du dossier sur l'examen des modes de compensation des déplacements pour les commissions au Plan de travail 2021, sous réserve des analyses de l'administration;
- Le dossier du Plan de déploiement des recharges électriques est tributaire de l'état d'avancement du Plan Climat. La programmation de ce dossier reste donc à être déterminée;
- La possibilité de devancer des dossiers à des séances précédentes à celles proposées, soit les dossiers sur les résultats du projet des radars pédagogiques et sur la Politique de gestion sur les trottoirs et passages pour piétons en milieu bâti, doit être évaluée par les services concernés.

RECOMMANDÉ

8. Varia

Aucun sujet n'est ajouté aux varia.

9. Levée de la séance

La séance est levée à 18 h 41.